

Permanences de l'accueil général

Accueil - Tél. : 01 44 54 75 80

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00, le jeudi jusqu'à 19h30



POUR TOUS

AVIAM (Association d'Aide aux Victimes des Accidents Médicaux)	Permanence le mercredi de 8h30 à 13h00 sur rendez-vous pris tous les jours auprès de l'AVIAM au 01 55 57 02 35. Bureau des permanences n°1, 1 ^{er} étage, Escalier A. Plus d'infos : www.aviamfrance.org
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Permet aux particuliers et aux commerçants de régler gratuitement leurs litiges avant toute action judiciaire. Permanence le mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous pris au Service Accueil de la Mairie ou au 01 44 54 75 04. Bureau des permanences n°1, 1 ^{er} étage, Escalier A Plus d'infos : www.justice.gouv.fr
CONSEILS EN FISCALITÉ	Taxes d'habitation, foncière et professionnelle. Permanence le jeudi de 9h30 à 10h30 sur rendez-vous pris au Service Accueil de la Mairie ou au 01 44 54 75 04. Bureau des permanences n°1, 1 ^{er} étage, Escalier A.
ÉCRIVAIN PUBLIC	Permanence le mardi de 14h00 à 16h30 et le mercredi de 13h30 à 16h00 sur rendez-vous pris au Service Accueil de la Mairie ou au 01 44 54 75 04. Bureau des permanences n°2, 1 ^{er} étage, Escalier A.
MÉDIATEUR DE LA VILLE DE PARIS	Permanence tous les lundis de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous pris au Service Accueil de la Mairie ou au 01 44 54 75 04. Bureau des permanences n°1, 1 ^{er} étage, Escalier A.
BAAM (Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants)	Tous les mercredis et vendredis de 17h00 à 20h00 sans rendez-vous. Bureau des permanences n°1 & 2, 1 ^{er} étage, Escalier A.

Mis à jour le 15 novembre 2017. Ce document est imprimé sur papier 100% recyclé.

PERMANENCES INSTITUTIONNELLES ET ASSOCIATIVES

Permanences du PÔLE CITOYENS

Rez-de-chausée - Escalier D

Accueil du PÔLE CITOYENS - Tél. : 01 44 54 75 09

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30

FUTURS PARENTS, PARENTS ET LEURS ENFANTS

PMI (Protection Maternelle et Infantile)	Groupe de parole organisé par des professionnels de la petite enfance (infirmière, puéricultrice, psychologue, assistante maternelle, sage-femme) pour répondre aux questions relatives à l'arrivée d'un enfant. Le 1 ^{er} mardi du mois de 15h15 à 17h00 (sauf août et jours fériés). Pôle Citoyens.
DIRECTRICES DE CRÈCHES	Présentation du mode de fonctionnement d'une crèche. Le 1 ^{er} mardi du mois de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous pris auprès de l'accueil du Pôle Citoyens.
FAIRE GARDER MON ENFANT	Information et conseil sur les modes d'accueil des jeunes enfants et la garde à domicile. Permanences individuelles le 1 ^{er} jeudi du mois de 9h30 à 11h00 sur rendez-vous au 01 42 76 75 00 ou sur : fairegarder-monenfant@paris.fr. Réunions collectives sur les modes de garde : le jeudi soir, 2 fois par an. Consulter le Pôle Citoyens pour les dates et horaires.
UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques)	Informations, orientation, conseils aux familles de malades psychiques. Le jeudi de 17h00 à 19h30. Renseignements et inscriptions au 01 45 20 63 13.
ESA (Soutien scolaire et accompagnement à la scolarité)	Mise à disposition d'une salle aux élèves étudiants dans le 4 ^{ème} arrondissement sous conditions. Les mercredis de 14h15 à 15h45 (hors vacances scolaires). Inscription à l'association Entraide Scolaire Amicale au 08 00 67 24 00.
CENTRE PARIS ANIM' PÔLE SIMON LE FRANC	FLE : le mardi de 13h30 à 15h30 (hors vacances scolaires). FLE : le jeudi de 14h00 à 16h00 (hors vacances scolaires). Accompagnement à la scolarité : le mardi de 16h45 à 19h00 (hors vacances scolaires). Atelier Jeunes réalisateurs et réalisation vidéo : le mercredi de 16h00 à 20h00 (hors vacances scolaires). Atelier soutien à la parentalité : le samedi de 10h00 à 13h00 Renseignements et inscriptions au Pôle Simon Le Franc au 01 44 78 20 75.
ADFH (Association Des Familles Homoparentales)	Permanence d'information assurée par les membres de l'association. Le 3 ^e mercredi du mois et le 4 ^e samedi des mois impairs de 11h30 à 14h00, sans rendez-vous. (sauf juillet et août).

POUR TOUS

TOUS BÉNÉVOLES	Aide tous ceux qui souhaitent faire du bénévolat à trouver l'association qui leur convient. Le jeudi de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous (hors vacances scolaires).
ADIPR (Association pour la Diffusion de l'Information aux Préretraités)	Le 2 ^e et 4 ^e mercredi du mois de 14h00 à 16h30 sans rendez-vous.
RESSAC VOLONTARIAT (Conseil et assistance aux futurs retraités)	Le mercredi de 9h30 à 12h00 sur rendez-vous pris au 01 45 79 00 20 (tous les jours de 9h00 à 12h00 sauf le jeudi).
ADIL75 (Agence Départementale d'Information sur le Logement à Paris)	Le mardi de 9h00 à 16h30 sur rendez-vous pris auprès de l'accueil du Pôle Citoyens (sauf juillet et août).
CAF	Information sur les prestations sociales. Tous les vendredis de 14h00 à 16h30 (hors vacances scolaires) sur rendez-vous pris auprès de l'accueil du Pôle Citoyens.
BORNE CAF (Caisse d'Allocations Familiales)	Mise à disposition par la CAF d'une borne en libre accès.
CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES	Permanence les jeudis de 16h30 à 19h10 sur rendez-vous pris auprès de l'accueil de la Mairie au 01 44 54 75 04. Bureau des permanences n°1, 1 ^{er} étage, Escalier A.